

PAPERS D'AFFAIRES

Usines de S. Nicolas et de Revin.

H. MOREL, MAITRE DE FORGES

A SAINT-NICOLAS PRÈS REVIN (Ardennes)

FONDERIES

Emaillerie, Etamerie
MOULAGES A LA MÉCANIQUE, PROJECTILES.

LAMINOIRS

Fabrique d'Equerres de Pattes fraisées
ET DE RONDELLES TOLE

Le 9 juillet 1883

CONDITIONS DE VENTE: A moins de conventions contraires les marchandises sont vendues prises en Gare de Revin ou mises à Bateaux aux ports de Revin ou de S. Nicolas. Elles voyagent aux risques et périls des destinataires qui en cas d'avarie ou de retard devront exercer leur recours contre les Transporteurs.

CONDITIONS DE PAIEMENT: Toute valeur n'atteignant pas 100 fr. sera refusée à moins que pour appoint et dans ce cas, si la Valeur représentant cet appoint est inférieure à 50 fr. le cédant sera de droit débité de 0.50%. Le protêt en temps utile n'est garanti que pour les Valeurs qui me parviendraient 20 jours au moins avant leur échéance. Pour avance de paiements il sera accordé 1/2 pour % d'Escompte par mois.

Doit Madame Monnot Larchev quincailliers place de Champ
pour marchandises facturées ci-dessous et expédiées par *voiture* vitesse de Mars
et payables 10 Octobre *Autumn*

PAP. LETELLIER A CHARLEVILLE 865.

Nombre	Marque	M	Colis	10	Poids brut	77	K ^{mes}	Poids	Points	Prix	Sommes	
4	Richards									2 60	10 40	
4					6					3	12	
4					7					3 40	13 60	
18	Grilles en plus pour						11			5	550	
1	jumelle à eau grands pieds									10	10	
											51 50	
Remise 10% sur la jumelle											1	
@ 20% sur rechauds tole											7 20	
Bon de port 2 ^e par % sur @											47	915
											Reste	42 35

Mes Marchandises
 voyagent toujours aux risques
 et périls des Destinataires, qui,
 en cas de retard ou d'avaries,
 devront exercer leur recours
 contre les transporteurs.

